

Nom, Prénom de l'élève :Classe :

N° tél d'urgence :Mail :

RESERVATION OBLIGATOIRE - soit via le portail famille, soit sur ce formulaire

Le conseil municipal a prévu une majoration d'1.50€ par activité non réservée et la facturation du tarif prévu pour les absences ou annulations notifiées moins de 48h à l'avance. **Pensez à en informer le Pôle Education Jeunesse de Carnac !**

J'inscris mon enfant en demi-pension soit à la **pause méridienne chaque jour** durant l'année scolaire 2024/2025

OUI NON

Si **OUI**, inutile de remplir la colonne pause méridienne ci-dessous. *Les repas des jours de sorties scolaires et de voile seront déduits .*

Mon enfant est inscrit au **Bus scolaire** pour l'année scolaire 2024/2025

OUI NON

Dates	Péri Matin	Pause Méridienne	Péri soir avec goûter
Lundi 02/09			
Mardi 03/09			
Jeudi 05/09			
Vendredi 06/09			
Lundi 09/09			
Mardi 10/09			
Jeudi 12/09			
Vendredi 13/09			
Lundi 16/09			
Mardi 17/09			
Jeudi 19/09			
Vendredi 20/09			
Lundi 23/09			
Mardi 24/09			
Jeudi 26/09			
Vendredi 27/09			

Dates	Péri Matin	Pause Méridienne	Péri soir avec goûter
Lundi 30/09			
Mardi 01/10			
Jeudi 03/10			
Vendredi 04/10			
Lundi 07/10			
Mardi 08/10			
Jeudi 10/10			
Vendredi 11/10			
Lundi 14/10			
Mardi 15/10			
Jeudi 17/10			
Vendredi 18/10			

Au verso : novembre – décembre 2024



Dates	Péri Matin	Pause Méridienne	Péri soir avec goûter
Lundi 04/11			
Mardi 05/11			
Jeudi 07/11			
Vendredi 08/11			
Lundi 11/11		FERIE	
Mardi 12/11			
Jeudi 14/11			
Vendredi 15/11			
Lundi 18/11			
Mardi 19/11			
Jeudi 21/11			
Vendredi 22/11			
Lundi 25/11			
Mardi 26/11			
Jeudi 28/12			
Vendredi 29/11			

Dates	Péri Matin	Pause Méridienne	Péri soir avec goûter
Lundi 02/12			
Mardi 03/12			
Jeudi 05/12			
Vendredi 06/12			
Lundi 09/12			
Mardi 10/12			
Jeudi 12/12			
Vendredi 13/12			
Lundi 16/12			
Mardi 17/12			
Jeudi 19/12			
Vendredi 20/12			



Veuillez prendre note que courant décembre vous pourrez réserver la période de janvier à juillet 2025.

J'atteste avoir pris connaissance du **règlement intérieur** des accueils périscolaires de Carnac.

A Carnac, le " lu et approuvé ",

Les informations recueillies par la Commune de Carnac, représentée par le Maire, font l'objet d'un traitement en vue de l'inscription et de la facturation d'activités péri et extrascolaires. Ce traitement relève d'une obligation légale. Les informations seront conservées pour une durée de 3 ans. La réponse aux informations requises est obligatoire pour la finalité poursuivie. Le destinataire de ces informations est le Pôle Education Jeunesse auprès de qui vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation. Vous pouvez également contacter le délégué à la protection des données dpd@cdq56.fr ou recourir à la CNIL si les réponses préalables ne vous semblent pas suffisantes.